



UNIVERSITÉ
LAVAL

La Fondation
Développement et relations
avec les diplômés

**Procès-verbal de l'assemblée annuelle,
La Fondation de l'Université Laval,
mardi 17 octobre 2017, de 14 h 30 à 15 h 15,
salle Power Corporation, 3453, pavillon La Laurentienne,
Université Laval, Québec**

Exercice 2016-2017

PRÉSENCES

Mme Céline Bégin
Mme Cathia Bergeron
M. Rénaud Bergeron
M. Yves Bourget
Mme Marie Caron
M. François Chapdelaine
M. Alain Côté
Mme France Croteau
Mme Sophie D'Amours
Mme Anne Demers
Mme Geneviève Desbiens
M. Rémi Dion
M. Daniel Genois
Mme Josée Germain

M. Marc Lajoie, secrétaire corporatif
M. Nicolas Laplante
Mme Manon Laporte
M. Michel Lévesque
Mme Danielle G. Morin
M. Claude Parent
Mme Sylvie Paquette
M. Richard Renaud
Mme Nadja Rioux
M. Sébastien Rodrigue
M. Ludger St-Pierre
M. Frédéric Tremblay
M. Michel Tremblay, président du conseil
Mme Suzanne Viau

INVITÉS

Mme Claudie Brisson
Mme France Croteau
Mme Louise Dagnault, auditeur externe
Mme Christiane Gagnon
M. Pascal Gilbert

M. Réjean Larouche
M. Erik Leblanc
Mme Annick Lessard
Mme Isabelle Saillant, vice-présidente du conseil

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée ayant été dûment convoquée et formant le quorum requis par le Règlement général, le président du conseil et président d'assemblée, monsieur Michel Tremblay, déclare l'assemblée ouverte à 14 h 40.

Il souhaite la bienvenue aux membres et invités de l'assemblée, et précise qu'il est administrateur de la Fondation depuis l'automne 2008 et président du conseil depuis le mois de mars 2013.

Il présente la table des locuteurs et adjoints qui l'accompagne, soit madame Sophie D'Amours, rectrice de l'Université Laval, madame Danielle G. Morin, présidente du comité de placement et vice-présidente du Comité de placement conjoint Université Laval - La Fondation de l'Université Laval, monsieur Yves Bourget, président-directeur général de La Fondation de l'Université Laval, son adjointe madame Céline Bégin, et monsieur Marc Lajoie, secrétaire corporatif.

En ce cinquième mandat à titre de président du conseil d'administration de la Fondation, il se dit fier de témoigner, avec ses collègues, des avancements de la Fondation qui permettent à l'Université Laval d'accroître son engagement envers la communauté et sa notoriété.

Il présente les membres du conseil qui sont présents soit mesdames Cathia Bergeron, Danielle G. Morin, Sylvie Paquette et Isabelle Saillant, de même que messieurs Rénald Bergeron, François Chapdelaine, Alain Côté, Réjean Larouche, Michel Lévesque et Richard Renaud.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président du conseil rappelle que seuls les membres en règle, en fonction du Règlement général en vigueur, peuvent voter sur les propositions qui seront présentées pour adoption. Il demande donc aux personnes qui prendront la parole de s'identifier et d'indiquer si elles sont membres régulières ou avec droit de vote (un carton de vote a été remis à l'entrée pour ceux-ci) de la Fondation.

Dans un souci de développement durable, des copies papier des documents relatifs à l'assemblée ne sont plus distribuées; le Wi-Fi gratuit de l'Université permettant par ailleurs un accès en temps réel aux documents.

Aucun sujet n'est ajouté au point Divers.

La résolution suivante est adoptée à l'unanimité des membres présents.

AA 2017 – 17 octobre 2017 – 2. – Les membres ayant pris connaissance de l'ordre du jour; Il est proposé par madame Nadja Rioux, appuyée par monsieur Richard Renaud, et résolu : D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée annuelle de La Fondation de l'Université Laval du mardi 17 octobre 2017.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 18 octobre 2016

Le procès-verbal de l'assemblée annuelle du 18 octobre 2016 était disponible sur le site Web de la Fondation.

Aucun commentaire n'est ajouté.

La résolution suivante est adoptée à l'unanimité des membres présents.

AA 2017 – 17 octobre 2017 – 3. – Les membres ayant pris connaissance du document présenté; Il est proposé par madame Caroline Girard, appuyée par madame Nadja Rioux, et résolu : D'adopter le procès-verbal de l'assemblée annuelle de La Fondation de l'Université Laval du mardi 18 octobre 2016, et d'autoriser le président du conseil et le secrétaire corporatif à le signer.

4. Rapport du président du conseil de la Fondation

Le président du conseil continue avec la présentation de son rapport.

« Un nouveau chapitre !

J'ai l'immense plaisir de vous présenter le rapport annuel de La Fondation de l'Université Laval, qui vient d'écrire un grand chapitre de son histoire. En effet, elle complète l'exercice financier 2016-2017 avec la clôture de la Grande campagne de l'Université dont les résultats sont exceptionnels : 530 M\$ amassés pour un objectif qui, rappelons-le, était de 350 M\$.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les donateurs qui ont contribué à ce succès, notamment les membres de la communauté universitaire, et merci à tous les bénévoles, dont les membres du leadership de campagne, qui ont fait la promotion du développement de l'Université Laval auprès de leurs pairs. Je salue le travail considérable de l'équipe de la Fondation, de même que celui du conseil d'administration qui a veillé à assurer une saine gouvernance tout au long de l'exercice. Félicitations aussi aux facultés et au rectorat pour une participation importante ayant mené à ce succès.

Ce rapport annuel est le premier rapport fusionné de l'Association des diplômés et de La Fondation de l'Université Laval. Il se veut à l'image de la nouvelle entité qui a été constituée l'an dernier, c'est-à-dire qu'il met en lumière les liens qui unissent les diplômés de l'Université Laval, le sentiment d'appartenance qui en découle et qui se concrétise par des gestes d'appui aux divers projets mis de l'avant par leur *alma mater*.

Nous sommes heureux de constater une forte participation des diplômés aux activités organisées, qu'elles aient lieu sur le campus ou dans la grande région de Québec. C'est plus de 296 500 diplômés disséminés à travers le monde qui, au fil des ans, contribuent au développement de la société. Tous, à leur façon, font rayonner l'Université Laval et nous en sommes fiers.

La Fondation est déjà à l'œuvre pour écrire son prochain chapitre, dans lequel les étudiants et les diplômés tiendront des rôles importants. Merci de votre intérêt et de votre générosité à l'égard de l'Université Laval. »

5. Allocution du président-directeur général de la Fondation

Le président du conseil cède la parole au président-directeur général de la Fondation, monsieur Yves Bourget.

« Merci monsieur le président du conseil,

Une année historique!

L'année qui se termine passera à l'histoire de façon extraordinaire. La fin de notre Grande campagne « Laisser une empreinte durable », dont le résultat atteint de 530 M\$ de dollars a dépassé de 51% l'objectif de départ, marquera pour toujours l'année 2016-2017. Du jamais vu! Au cours de l'année seulement, c'est plus de 52 M\$ qui furent recueillis; un record annuel exceptionnel.

Ce grand succès représente un effort sans précédent de toute notre communauté universitaire qui fut transportée par un vent de fierté. Nos collègues et partenaires, les membres de la direction de l'Université et les doyennes et doyens se sont investis comme jamais.

C'est aussi et surtout grâce à nos diplômés et amis. En premier lieu, nos cinq coprésidents de campagne qui ont répondu « présent » sans compter leurs heures. Les membres du comité d'honneur et surtout du cabinet de campagne qui nous ont accompagnés dans cette grande aventure.

Je tiens à saluer tous ceux et celles qui ont participé à cette réussite d'une façon ou d'une autre, les membres de notre conseil d'administration particulièrement et surtout l'équipe de la Fondation, tous des gens d'exception.

Cet argent, amassé sur les 7 ans de la Grande campagne, a été injecté dans l'un ou l'autre des quelque 750 fonds que gère la Fondation, tels que choisis par les donateurs. Ils favorisent une multitude de projets, notamment l'octroi de bourses d'études, de stages à l'étranger, le développement de la recherche, l'enrichissement de la Bibliothèque, ainsi que la modernisation de laboratoires et de salles de cours.

Laisser une empreinte durable a pris tout son sens par l'inauguration d'une œuvre d'art extérieure, « 2367, l'Odyssée collective », installée au cœur du campus, ainsi que par l'inauguration de la promenade Les Cent-Associés en reconnaissance aux donateurs qui nous ont fait un don planifié d'au moins 1 M\$ de dollars. La philanthropie est présente comme jamais sur le campus, tant physiquement que dans le cœur de toute notre communauté.

Sur le plan opérationnel, nous cherchons constamment à nous réinventer, à innover au bénéfice du développement de l'Université. Le succès de la fusion entre l'Association des diplômés et la Fondation trace le chemin pour de nouvelles initiatives et des liens encore plus étroits entre les diplômés et leur alma mater, des liens qui se créeront d'abord avec les étudiants avant qu'ils obtiennent leur diplôme.

Cette année d'exception marquera l'histoire comme étant le début d'une conscientisation collective de notre communauté face à l'engagement philanthropique.»

Le président du conseil souligne la contribution exceptionnelle au développement philanthropique de l'Université Laval du président-directeur général depuis son arrivée il y a près de sept ans.

6. Allocution de la direction de l'Université Laval

Le président du conseil donne la parole à madame Sophie D'Amours, rectrice de l'Université Laval.

« Chers diplômés et amis de l'Université Laval, la Fondation peut être particulièrement fière de son bilan 2016-2017, une année exceptionnelle en dons amassés, en projets soutenus et en participation des diplômés à ses activités. Rectrice depuis le 1^{er} juin 2017, je suis enthousiaste de savoir que l'Université Laval est appuyée par une fondation aussi proactive et qui peut compter sur votre engagement.

Le succès inégalé de cette année revient avant tout à l'ensemble des donateurs qui ont généreusement soutenu l'Université Laval et l'innovation sociale et je les en remercie chaleureusement. Je salue aussi le travail remarquable de l'administration précédente, notamment du recteur sortant M. Denis Brière, ainsi que de celui des membres du personnel de la Fondation, de son conseil d'administration et de toute l'équipe de l'Université et ses facultés.

La Fondation de l'Université Laval a terminé son année financière avec la clôture de la Grande campagne qui a permis d'amasser 530 M\$.

Ce résultat extraordinaire a notamment contribué à créer des partenariats solides, à mettre principalement en place de nouvelles chaires de recherche et de leadership en enseignement, à offrir de nombreuses bourses d'études et à soutenir des projets étudiants. Il a permis également à l'Université Laval de devenir un leader mondial en matière de développement durable.

Je suis fier de servir une université si dynamique, dont les activités ont un impact majeur sur la prospérité de nos collectivités et le progrès de la société. Notre travail à partir de maintenant sera de propulser l'Université Laval encore plus loin en misant sur nos acquis et sur notre grande capacité d'innovation. Je vous convie également à placer les étudiantes et les étudiants au cœur de notre prochain plan stratégique afin que leur expérience unique à l'Université Laval soit des plus enrichissantes, qu'elle les accompagne dans la réalisation de leurs ambitions et qu'elle leur ouvre de grandes portes par la qualité de leur diplôme.

Je vous remercie de contribuer à la mission d'enseignement, de recherche, de création et de services à la collectivité de l'Université Laval. Un merci sincère à vous tous pour la confiance et l'intérêt que vous témoignez envers votre université, envers son excellence et son engagement.

Merci. »

7. Présentation et réception des États financiers de la Fondation pour l'exercice terminé le 30 avril 2017

Le président du conseil, après avoir souligné la présence de la représentante de l'auditeur externe, madame Louise Dagnault, CPA auditrice, CA, de la firme Mallette, invite le président-directeur général de la Fondation, en remplacement de la présidente du comité d'audit et de gestion des risques de la Fondation, à présenter les États financiers de la Fondation. Un diaporama des faits saillants accompagne la présentation.

« Merci monsieur le président.

J'ai le plaisir de vous présenter les États financiers de La Fondation de l'Université Laval pour la période qui s'est terminée le 30 avril 2017.

En tout premier lieu, veuillez noter que :

Le rapport de l'auditeur indépendant qui accompagne les États financiers est sans réserve.

Les États financiers de la Fondation sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Les chiffres de l'an dernier ont été retraités comme si la Fondation et l'Association des diplômés avaient été regroupées.

La Fondation utilise la comptabilité par fonds affectés pour la présentation de ses États financiers. La description des fonds se retrouve à la note 3.

Je vous amène à l'État des résultats à la page 1:

Au niveau des produits, les engagements de dons s'élèvent à 26,8 M\$ par rapport à 20,8 M\$ l'an dernier.

Les rendements bruts des placements à long terme de la Fiducie globale de placement Université Laval- La Fondation de l'Université Laval ont été de 12,4 % par rapport à 1,4 % l'an dernier. Conséquemment, les revenus de placements du Fonds de dotation passent de 1,6 M\$ à 14,5 M\$. Il félicite la présidente du comité de placement.

La contribution de l'Université se chiffre à 1,7 M\$, en baisse de 153 k\$ par rapport à l'an dernier. Le détail de cette contribution se retrouve en note 14 (page 18).

Les revenus nets de stationnement subissent une légère baisse et s'établissent à 2,6 M\$.

Au niveau des charges maintenant, le total imputable au Fonds d'administration générale diminue de 372 k\$, passant de 7,5 M\$ à 7,2 M\$.

Les dons versés totalisent quant à eux 17,7 M\$.

L'état de l'évolution des soldes des fonds se trouve à la page 2 et on y présente notamment les différents virements interfonds:

Le Fonds d'administration générale a contribué notamment aux différents fonds d'investissement étudiants pour un peu plus de 1 M\$ et au Fonds pour le soutien des activités du milieu pour 26 k\$. On y constate également une capitalisation interne nette de 186 k\$ comme suite aux demandes des différents comités directeurs.

Finalement, on y retrouve la rubrique politique de dépenses des fonds dont le détail se retrouve en note 12, à la page 17.

Le Bilan se retrouve à la page 3:

Les placements se chiffrent maintenant à 171,8 M\$, en hausse de 9 %.

Vous en trouverez le détail à la note 5 (page 9) et constaterez que près de 99 % de ceux-ci sont liés à la participation de la Fondation dans la Fiducie globale de placement Université Laval – La Fondation de l'Université Laval.

Les engagements de dons nets à recevoir totalisent 39,5 M\$ après actualisation et provision. La note 8 à la page 15 montre la répartition des sommes à recevoir au cours des prochains exercices.

Les soldes des Fonds augmentent de 13 %, passant de 187,7 M\$ à 211,9 M\$:

Le Fonds d'administration générale totalise 4,2 M\$;

Les Fonds d'enseignement, de recherche et de développement, 75,7 M\$;

Le Fonds des immobilisations, 139 k\$;

et les Fonds de dotation, 131,9 M\$.

En terminant, de l'année financière 2016-2017, on retiendra une croissance de près de 30 % de nos engagements de dons par rapport à l'an dernier; l'excellente performance de nos fonds capitalisés avec un rendement de 12,4 %; le versement d'un montant de 17,7 M\$ en dons, nous permettant ainsi de remplir notre mission auprès de l'Institution. Merci de votre attention. »

Le président du conseil introduit la présidente du comité de placement et vice-présidente du Comité de placement conjoint Université Laval - La Fondation de l'Université Laval de la Fiducie globale de placement.

« Bonjour, et merci monsieur le président du conseil.

Le Comité de placement conjoint est responsable de la gestion des placements de la Fiducie globale qui regroupe la majeure partie des avoirs de la Fondation ainsi que les fonds de dotation et de souscription de l'Université. Le comité de placement de la Fondation supervise les activités du Comité de placement conjoint.

Au 30 avril 2017, les actifs de la Fiducie s'élevaient à plus de 229 M\$, soit les fonds capitalisés, pour 189 M\$ et les fonds de roulements et non capitalisés pour 40 M\$. Les actifs totaux se sont accrus d'environ 19 M\$ dans la dernière année principalement en raison des rendements.

Ces actifs sont gérés à l'externe auprès de 10 gestionnaires de placement et sont investis dans des fonds d'actions canadiennes, américaines et internationales, en placements immobiliers, hypothécaires, en revenus fixes et en infrastructures. Une Politique de placement définit le cadre de gestion des actifs et est revue annuellement par le Comité.

Activités dans la dernière année

Le Comité fait des suivis réguliers des gestionnaires de la Fiducie globale. Ils ont tous été rencontrés en février 2017.

Le Comité a tenu sept réunions au cours de l'année financière et ses activités se sont concentrées autour des thèmes suivants :

- l'adoption et l'implantation de l'acte de la Fiducie globale,
- la révision des ententes avec certains fournisseurs, dont celles avec le consultant en placements et le gardien de valeurs.
- La révision de la Politique de placement a principalement découlé de la décision de revoir en profondeur l'allocation d'actifs pour en améliorer les rendements. Avec l'aide d'un consultant, le Comité a exploré les options de placement qui permettraient d'obtenir de meilleurs rendements tout en maintenant, voire diminuant, le niveau de risque global des fonds gérés et s'assurant une bonne liquidité pour couvrir les demandes de fonds.

La solution retenue prévoit, d'une part, la modification de la catégorie de titres à revenu fixe en titres à revenu fixe CorePlus où le portefeuille est composé principalement de titres à revenu fixe canadiens avec une partie gérée de façon tactique afin d'augmenter le rendement grâce à un effet de levier.

Il y a eu également l'ajout de deux catégories d'actifs dont le revenu courant et le rendement espéré sont plus élevés : soit un portefeuille de prêts bancaires et un portefeuille de placements en infrastructures. L'ajout de ceux-ci procure une meilleure diversification et contribue à réduire la volatilité globale des actifs. Ces deux portefeuilles proviennent d'une réallocation partielle des portefeuilles d'actions et d'obligations traditionnelles.

Par conséquent, des changements ont été effectués au niveau des gestionnaires en placement pour les trois nouveaux portefeuilles.

Investissements socialement responsables

L'investissement responsable fait l'objet de plus en plus de discussions chez certains investisseurs et gestionnaires de placement et les travaux du Comité s'inscrivent dans cette tendance.

Ainsi, le Comité a tenu des discussions au courant du dernier exercice afin d'envisager des actions supplémentaires qui pourraient être mises en œuvre dans les prochaines années.

Ces travaux de réflexion et de planification seront poursuivis afin de convenir d'une stratégie conciliant des actions concrètes avec le maintien d'un profil de risque et de rendement acceptable pour les constituants et à l'intérieur des limites de nos véhicules d'investissement, soit des fonds communs et des fonds indiciels.

Par ailleurs, le Comité a discuté avec chaque gestionnaire relativement à leurs orientations et actions en investissement responsable; près du tiers du nouveau Fonds en infrastructures sont des investissements en énergie renouvelable; un des gestionnaires en immobilier détient une portion significative d'actifs certifiés LEED ou Energy Star et est un leader en matière de développement durable ayant été sélectionné parmi les meilleurs gestionnaires au niveau mondial pour une sixième année consécutive selon le Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB); l'autre gestionnaire immobilier se spécialise dans la construction et l'opération de résidences pour aînés ; Groupe Investissement Responsable (GIR) a exercé les droits de vote associés aux actions canadiennes détenues dans un fonds séparé. Lors de la rencontre annuelle GIR, des discussions ont porté sur les enjeux à prévoir dans les prochaines années en termes de responsabilité sociale des organisations.

Rendements

Pour l'année se terminant le 30 avril 2017, les fonds à moyen et long terme ont eu un rendement positif de 12,4 %, en ligne avec l'indice de référence. Le rendement avait été de 1,4 % pour l'année 2015-2016.

Comment la Fiducie globale se compare-t-elle à ses pairs? L'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU) compile annuellement les rendements de la quasi-totalité des fonds de dotation des universités canadiennes. Il permet une comparaison entre les institutions au niveau des rendements.

Les données sont cependant pour l'année civile terminée au 31 décembre alors que l'exercice financier de la Fiducie globale se termine au 30 avril.

Le rendement des fonds capitalisés de la Fiducie globale en 2016 fut de 5,2 % vs 7,5 % pour la médiane des fonds universitaires. Cet écart découle principalement des positionnements différents de la Fiducie globale vis-à-vis les autres fonds au niveau des marchés boursiers.

En effet, dans la Fiducie globale, il y a eu sous-pondération des actions canadiennes ainsi que des actions d'entreprises situées dans des pays émergents, alors qu'on y a surpondéré les actions internationales des pays dits développés.

Ce positionnement de la Fiducie globale est similaire à celui de 2016, alors qu'il avait favorisé la Fiducie globale relativement à ses pairs. La Fiducie globale a également décidé, contrairement à ses pairs, de sous-pondérer les actions canadiennes en faveur de placements immobiliers.

La Fiducie globale est en conséquence mieux diversifiée et son rendement est moins volatile que l'ensemble des fonds recensés. Elle est donc plus prudente.

En vous remerciant. »

Le président du conseil remercie madame Morin qui quitte le Comité, pour son apport des sept dernières années. Elle demeure sur le comité de placement de la Fondation et représentera la Fondation au conseil d'administration de l'Université Laval.

Le conseil d'administration recommande donc aux membres de la Fondation présents de recevoir les États financiers de La Fondation de l'Université Laval pour la période se terminant le 30 avril 2017.

Monsieur Frédéric Tremblay demande une précision sur l'évolution des dons.

La résolution suivante est adoptée à l'unanimité des membres présents.

AA 2017 – 17 octobre 2017 – 7. – Sur recommandation du conseil d'administration de La Fondation de l'Université Laval; Il est proposé par monsieur Rénaud Bergeron, appuyé par monsieur Ludger St-Pierre, et résolu : De recevoir les États financiers de La Fondation de l'Université Laval pour l'exercice 2016-2017, se terminant le 30 avril 2017, et d'autoriser le président du conseil et la présidente du comité d'audit et de gestion des risques à les signer.

8. Nomination de l'auditeur externe

Le président du conseil informe l'assemblée que, suite à une recommandation du comité d'audit et de gestion des risques, le conseil d'administration de la Fondation recommande à son tour à l'assemblée des membres de reconduire le mandat d'auditeur externe la firme Mallette pour le prochain exercice financier 2017-2018. Il mentionne que, par souci de gouvernance, la Fondation est allée en appel d'offres et que c'est la firme Mallette qui a été retenue.

La résolution suivante est adoptée à l'unanimité des membres présents.

AA 2017 – 17 octobre 2017 – 8. – Sur recommandation du conseil d'administration de La Fondation de l'Université Laval; Il est proposé par monsieur Michel Tremblay, appuyé par monsieur Alain Côté, et résolu : De retenir le cabinet d'expertise comptable Mallette comme auditeur externe de La Fondation de l'Université Laval pour l'exercice 2017-2018.

9. Approbation des actes du conseil d'administration

Le président du conseil précise aux membres que, chaque année, le conseil d'administration doit recevoir l'approbation des membres de la Fondation pour tous les gestes posés au cours de l'exercice écoulé.

Il signale que son rapport, celui du président-directeur général, ainsi que les États financiers et le Rapport annuel font état des faits et gestes du conseil au cours de l'exercice 2016-2017.

La résolution suivante est adoptée à l'unanimité des membres présents.

AA 2017 – 17 octobre 2017 – 9. – Comme suite aux rapports et États financiers présentés; Il est proposé par madame Sylvie Paquette, appuyée par monsieur Richard Renaud, et résolu : D'approuver les actes posés par le conseil d'administration de La Fondation de l'Université Laval au cours de l'exercice financier 2016-2017.

10. Règlement général

Aucun commentaire n'est apporté comme suite aux recommandations de changements : notamment aux articles 2, 13, 14 et sur la féminisation du Cercle des membres du recteur.

La résolution suivante est adoptée à l'unanimité des membres présents.

AA 2017 – 17 octobre 2017 – 10. – Comme suite à la recommandation du conseil d'administration; Il est proposé par monsieur Régnald Bergeron, appuyé par madame Anne Demers, et résolu : D'approuver le Règlement général de La Fondation de l'Université Laval 2017-10-17.

11. Élection des administrateurs

Le président du conseil mentionne que la liste des candidatures suggérées et entérinées par le conseil d'administration de la Fondation, pour les postes d'administrateurs et d'administratrices de la Fondation, pour le mandat 2017-2018, a été fournie avec les documents disponibles comme suite à l'avis de convocation sur le site Web de la Fondation, tel que prévu au Règlement général.

Il est donc recommandé aux membres que les personnes, qui apparaissent à la liste, soient élues administrateurs et administratrices de La Fondation de l'Université Laval pour le mandat 2017-2018. La liste comprend donc :

Mme Cathia Bergeron	M. Réjean Larouche
M. Régnald Bergeron	M. Michel Lévesque
M. François Bouffard	Mme Danielle G. Morin
M. Yves Bourget	Mme Sylvie Paquette
Mme Mélanie Boyer	M. Luc Paradis
M. Alain Côté	Mme Isabelle Saillant
M. François Chapdelaine	M. Michel Tremblay
M. André Darveau	

La résolution suivante est adoptée à l'unanimité des membres présents.

AA 2017 – 17 octobre 2017 – 11. – Conformément au Règlement général; Il est proposé par madame Caroline Girard, appuyée par madame Sophie D'Amours, et résolu : D'élire mesdames Cathia Bergeron, Mélanie Boyer, Danielle G. Morin, Sylvie Paquette et Isabelle Saillant, ainsi que messieurs Régnald Bergeron, François Bouffard, Yves Bourget, François Chapdelaine, Alain Côté, André Darveau, Réjean Larouche, Michel Lévesque, Luc Paradis et Michel Tremblay, comme administratrices et administrateurs de La Fondation de l'Université Laval pour le mandat 2017-2018.

12. Divers

Aucun sujet n'est ajouté.

13. Levée de l'assemblée

Le président du conseil remercie les membres de la Fondation de leur présence et les informe que les administrateurs du conseil d'administration tiendront leur première réunion régulière dans quelques minutes dans la salle 2435 du pavillon La Laurentienne, notamment pour nommer les officiers et constituer les comités, et que la Soirée des grands donateurs se tiendra dès 16h 30 au Théâtre de la Cité universitaire.

Il remercie tous les participants et lève la séance à 16 h 10.

Michel Tremblay, président du conseil

Marc Lajoie, secrétaire corporatif

PROJET